

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PREX DE L'ABONNEMENT :
(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

AMSTERDAM
Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 501.

SAMEDI.

12 NOVEMBRE 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 10 novembre.

— Le conseil de régence de cette ville s'est plaint amèrement, dans sa dernière séance, du parti pris définitivement, à ce qu'il semble, par l'administration de la guerre, de faire de la caserne des Annonciades un dépôt de poudre.

On ne saurait trop s'élever contre cette imprudence de laisser au milieu d'un quartier populeux une énorme quantité de poudre qui n'est couverte ni protégée par rien; c'est exposer une grande partie de la ville à des désastres et à des pertes terribles.

Il paraît que M. le bourgmestre aurait proposé de transporter ces poudres à un quart de lieue hors de la porte de Ninove, dans une chapelle, qui pourrait servir de magasin provisoire: jusqu'ici, rien n'a été fait pour rassurer les habitans justement alarmés.

— Le fameux banquier de Londres, Rotschild, est arrivé à Bruxelles.

— On écrit d'Anvers, 9 novembre:

Un espion hollandais a été pris hier dans la soirée; déjà depuis quelques jours il parcourait la ville.

— On apprend de Modène que le duc a accordé une amnistie à toutes les personnes impliquées dans la révolte, en *exceptant les chefs.* (Gazette.)

— Dans le parlement anglais, lord Cochrane a pu dire, en pleine séance: « J'ai bien le droit de vendre mes électeurs, puisque je les ai achetés. J'arrivais de l'Inde; j'étais chargé d'or. Je me présentai à... et je traitais avec les bourgeois pour acquérir leurs suffrages. Pour la somme que je leur ai donnée, ils auraient nommé tout aussi bien le chien de basse-cour de lord N.... »

Classification des ci-devant sujets de Guillaume; qui sont restés fidèles à leur digne maître.

- 1° Des galériens.
- 2° Des écrivassiers faméliques achetés par Guillaume.
- 3° Des juges vénaux.
- 4° D'infidèles mandataires de la nation.
- 5° Un petit nombre de fonctionnaires, qui ont sacrifié leur patrie aux bonnes grâces de son ancien tyran.
- 6° Des banqueroutiers et autres chevaliers d'industrie.
- 7° Des industriels qui ont mangé au ratelier du million-merlin.
- 8° Plusieurs de ces hommes, qui, pour récompense de leur servilisme, avaient reçu la faveur grande de porter à la boutonnière un vil morceau de ruban. (Journal des Flandres.)

ARRÊTÉ

Concernant l'introduction de l'eau-de-vie dans la ville de Luxembourg.

Luxembourg, le 4 novembre 1831.

La commission du gouvernement général du grand-duché;

Vu, avec les deux pièces y annexées, le rapport de l'inspecteur d'arrondissement de Luxembourg, du 3 novembre courant, n° 194, duquel il résulte que la libre introduction qui se fait des eaux-de-vie dans la ville de Luxembourg nuit au commerce des habitans et excite les plaintes des négocians, en ce que la plupart de ces liquides proviennent de l'étranger;

Vu l'arrêté de S. M. le roi grand-duc, en date du 15 octobre 1830, n° 71, par lequel les marchandises amenées des parties du royaume où l'autorité légale n'est pas reconnue, dans celles qui y sont restées soumises, sont assimilées, sous le rapport des droits, aux marchandises venant de l'étranger;

Vu enfin la dépêche de l'administration générale, du 16 du même mois, n° 11, suivant laquelle cette disposition est applicable au grand-duché, selon que les circonstances l'exigeront;

Considérant qu'il importe de protéger le commerce de la ville, où les droits établis ont été acquittés, contre l'introduction de spiritueux qui sont en grande partie livrés à la consommation en exemption de tous droits;

M. le directeur des contributions directes, des droits d'entrée, de sortie et des accises entendu;

Arrête:

Art. 1^{er}. A l'avenir, et jusqu'à révocation, les eaux-de-vie entrant dans la ville de Luxembourg seront soumises à la perception de l'accise établie sur les eaux-de-vie étrangères.

2. Le présent sera expédié à M. le directeur des contributions directes, etc., chargé de prendre les mesures nécessaires pour son exécution, et il sera porté, par voie d'affiches, à la connaissance du public.

La Commission du Gouvernement général du Grand-Duché,

DE GOEDECKE, président.

Par la Commission: GELLE, secrétaire-général.

ECLAIRCISSEMENTS SUR LES AFFAIRES DE LA POLOGNE.

Nous recevons de Dresde une lettre qui contient des renseignements sur la catastrophe de la Pologne. On reconnaît facilement qu'elle est écrite par une personne qui a été à même de bien juger les événemens:

« Aujourd'hui que l'insurrection polonaise a été étouffée d'une manière si funeste, on croira difficilement en Europe qu'elle fut sur le point d'être couronnée d'un éclatant succès. Il est certain cependant qu'à la suite de la retraite de Diebitsch et des combats de Dembe et d'Ivanie, l'armée polonaise était plus près de Wilna que les Russes de Varsovie.

« La Pologne a péri, faute d'un général qui eût confiance dans sa fortune. Chlopicki, le seul homme de guerre qu'elle possédât, regardait la Russie comme invincible, et c'est pour ainsi dire en dépit de ses opinions qu'il gagna, sous le nom du prince Radzivil, la bataille de Grochow, admirable journée, où 24,000 braves tinrent en échec toutes les forces de Diebitsch. Son successeur, Skrzynecki, n'était pas moins effrayé de l'inégalité de la lutte, et ne songeait, ainsi qu'il le disait lui-même, qu'à creuser une tombe glorieuse à l'armée. Tout son espoir était dans les négociations de la France et de l'Angleterre, et lorsqu'on le pressait de prendre l'offensive, il répondait toujours, en parlant au conseil des ministres, des dépêches rassurantes qu'il recevait de Paris et de Londres. Ce n'est qu'à grande peine qu'il se décida à son victorieux coup de main sur l'arrière-garde de Diebitsch, et alors que la grande armée russe était éparse et démoralisée, ses chevaux et ses canons ensevelis dans la boue, et la Lithuanie ouverte aux vainqueurs, il poussa mollement l'ennemi, se défiant du sort des armes et décidé à ne pas commettre la liberté de la Pologne aux chances des batailles: ainsi fut perdue l'occasion de rendre à la Russie terreur pour terreur, agression pour agression.

« Skrzynecki, intrépide officier et dévoué patriote, eût commandé brillamment une division, mais toute une armée, c'était trop, et plusieurs fois il le déclara lui-même au gouvernement. A la bataille d'Ostrolenka, au lieu de couper le pont sur la Narew, il laissa passer la rivière à une partie de l'infanterie russe, et se mit par sa faute dans l'impossibilité de la détruire en l'attaquant seulement avec quelques bataillons à la fois. L'élite des soldats y périt, et dès ce jour les Polonais les plus confians commencèrent en secret à désespérer.

« On a débilé beaucoup d'erreurs sur cette terrible journée: ce qu'il y a de sûr, c'est que les Polonais y perdirent environ 8000 hommes, 300 de leurs plus braves officiers, et surtout cette certitude de la victoire qu'ils nourrissaient depuis les miracles de Grochow, mais que malheureusement leurs généraux ne partageaient pas. On admet, grâce à cette manœuvre, Gielgud avait pu passer en Lithuanie. Gielgud, sans caissons, sans approvisionnement, sans ressources, reçut l'ordre de passer la frontière, parce que sa retraite était environnée de trop d'obstacles: sa jonction avec les insurgés lithuaniens tua leur avenir, au lieu de les sauver. Les Lithuaniens n'avaient ni organisation militaire, ni artillerie, ni places d'armes: à peine s'ils possédaient un petit nombre de fusils et de cartouches, et jusqu'alors dissimulant leur faiblesse à l'abri de leurs marais et de leurs forêts immenses, ils s'étaient bornés à faire aux détachemens russes une guerre de partisans. Appuyés sur les régimens réguliers que le sort leur envoyait, ils voulurent se hasarder en rase campagne; mais le corps de Gielgud, où les soldats, dans les derniers jours, n'avaient plus que trois coups à tirer, n'était qu'un secours nominal, le désastre fut prompt et complet; cette insurrection, qui devait miner la Russie, fut étouffée en deux ou trois rencontres, et toute l'armée fut disponible contre Varsovie.

« On ne peut nier que l'issue de la bataille d'Ostrolenka et les revers des Lithuaniens n'aient exercé un effet funeste sur le morale de l'armée polonaise. De plus, les ressources de l'Etat, épuisées par les achats faits à un prix excessif en Prusse et en Gallicie, allaient diminuant chaque jour. Depuis le mois de mai, la cavalerie manquait de fourrage, et elle devenait peu-à-peu presque incapable de service; il y avait pénurie de salpêtre, que l'on n'obtenait plus qu'en grattant les murs humides, et les quatre palatinats de la rive gauche de la Vistule, qui seuls, depuis le commencement de l'invasion, soutenaient la guerre, pouvaient à peine nourrir l'armée. C'est dans ces circonstances que Paskévitch se rapprocha de la Vistule; pendant sa marche de flanc sur quatre colonnes, il était possible de déjouer d'un seul coup et ses plans et les espérances de l'empereur; Skrzynecki n'osa le tenter. Alors plus que jamais il comptait sur l'intervention de la France: et nous savons d'une manière certaine qu'on lui avait porté des assurances presque positives. Par suite de sa confiance funeste dans la diplomatie, il dut éviter une bataille décisive, et resta paisible spectateur d'un mouvement qui allait perdre la Pologne.

« D'après quelques bruits répandus ici, des causes de diverse nature auraient contribué à amener cette inaction. On parle d'une conversa-

tion entre un général russe et un officier polonais d'un grade supérieur, dans laquelle le russe aurait déclaré que l'empereur était las de la guerre et ne demandait qu'à sauver l'honneur de ses armes, et que, la Vistule une fois passée, il accorderait à la Pologne les conditions les plus brillantes. Cette conversation devait être transmise, sous le sceau du secret, au prince Czartoryski, et il est possible que de semblables ouvertures aient paralysé l'énergie de la défense. Quoi qu'il en soit, depuis le passage de la Vistule, tous les bons esprits perdirent l'espérance, et chacun ne songea plus qu'à vendre chèrement sa vie. La misère aigrit le peuple, et des intrigues, auxquelles le général Krukowiecki ne fut probablement pas étranger, l'entraînèrent à des excès qui ne pouvaient sauver son indépendance. La Pologne se mourait d'inanition, et la cause de cet éloignement, tant blâmé, du corps de Romarino, c'était l'impossibilité où l'on était de le nourrir. On n'avait plus alors à Varsovie de pain que pour 14 jours, et les magasins de viande et d'eau-de-vie étaient épuisés : les succès de Romarino devaient y ramener l'abondance : malheureusement on ne laissa dans la ville que 16,000 baïonnettes et quelques régimens de cavalerie qui ne pouvaient être d'aucun usage. Romarino ne laissa emporter trop loin à la poursuite de Rosen, et Paskévitch attaqua plutôt qu'on ne comptait. Deux jours d'une résistance acharnée sur une ligne de défense hors de toute proposition avec le nombre des combattans, et la perte des Russes qu'on évalue à plus de 20,000 hommes, une multitude des faits d'armes isolés que l'histoire recueillera, montrent tout ce qu'on pouvait attendre d'une telle nation, si l'Europe ne l'eût pas froidement immolée à la paix générale. Qui a vu la retraite de l'armée polonaise, la douleur des soldats, les pleurs d'amour, de désespoir, dont ils baignaient leurs sénateurs et leurs nonces, marchant à pied ou à cheval, au milieu d'eux, celui-là ne pardonnera jamais à l'Europe son lâche et criminel abandon.

« Les circonstances de la reddition de Varsovie ont répandu dans le public de graves soupçons sur la loyauté de Krukowiecki. Que cet officier ait intrigué de longue main pour envahir l'autorité; qu'ensuite, au moment suprême, il ait manqué de tête et abusé de la confiance de la diète, c'est ce qui n'est pas douteux : on est moins sûr que sa trahison ait été préméditée et convenue avec Paskévitch. Il faut avouer cependant que, pour un patriote, il est bien ménagé par les vainqueurs !

« La Pologne a maintenant un aspect qui navre le cœur : toutes les familles sont dans le deuil ; car l'élite du pays est morte au champ d'honneur ou s'est condamnée à un exil peut-être éternel. Quant à la clémence de l'empereur, elle n'est que dans le préambule des manifestes ou les gazettes payées. Et néanmoins, malgré cette déplorable issue, l'insurrection actuelle n'en est pas moins un fait heureux pour l'avenir du pays ; elle a ramené l'enthousiasme pour la nationalité polonaise, feu sacré qui commençait à sommeiller dans le cœur des citoyens ! Elle a rattaché la Lithuanie à la Pologne par les liens d'une nouvelle douleur, soufferte en commun pour la même cause : enfin elle a préparé à la Pologne des cadres d'excellens officiers qui pourront lui servir plus tard, si une guerre générale permet à l'Europe constitutionnelle, et surtout à la France, de s'acquitter un jour de ce qu'elles doivent aux Polonais. (Cour. français.)

NAMUR, 11 novembre.

C'est par les journaux de France que nous avons reçu la réponse textuelle du roi Guillaume à la conférence. Nous sommes depuis long-temps habitués à recevoir de Londres ou de Paris les nouvelles qui intéressent au plus haut degré notre pays. Mais à quoi sert donc le *Moniteur Belge*, que nous payons apparemment pour nous donner pour vraies les rêveries de nos hommes d'état ?

— Le roi de Hollande a, dit-on, envoyé à ses plénipotentiaires à Londres des instructions tendantes à obtenir de la conférence un délai de 4 mois pour donner une réponse définitive sur l'acceptation ou le refus des 24 articles.

— On rapporte que M. Bérenger, étonné de l'effet produit par la brochure de M. de Châteaubriand, disait à ses amis : « Mais je n'avais pas engagé M. de Châteaubriand à rentrer en France pour faire une brochure semblable. » (Courrier de l'Europe.)

— Si j'étais roi, ministre ou cabinet, j'aimerais mieux avoir à mes trousses une armée de cinq cent mille Russes qu'un écrivain comme M. de Châteaubriand... Vous allez rire... mais vous verrez. (Corsaire.)

— Le père Casimir, commissaire provincial de l'ordre des capucins en France, est mort à Aix.

— On compte 226 ouvrages sur le choléra publiés en Europe, particulièrement en Allemagne, depuis un an.

— A Mayence, les soldats depuis on demandé à leur commandant à être renvoyés dans leurs foyers, attendu que leur temps est expiré. On leur a répondu qu'il fallait attendre que la nouvelle levée fût arrivée.

EXTERIEUR.

NOUVELLES DE HOLLANDE.

On lit dans l'*Haarlemsch-Courant*, du 5 novembre :

Nous apprenons que la commune de Boxmeer et autres places sur la rive gauche de la Meuse longeant le Limbourg ; qui jusqu'à ce jour étaient demeurées dégarnies de troupes, vont être pourvues de forces considérables. Les troupes destinées à occuper ces places ont dû quitter le quartier-général de Bois-le-Duc, aujourd'hui, pour commencer leur mouvement.

(Il est à remarquer que la plupart des journaux hollandais, en par-

lant du roi, disent le roi de Hollande, et non pas des Pays-Bas, comme le dit encore le *Journal de La Haye*.)

— Des lettres dignes de foi, reçues ce matin de Deal et Gravesend, annoncent que le gouvernement anglais a donné ordre de saisir tous les vaisseaux destinés pour l'expédition de don Pedro contre don Miguel. Le *Congrès*, qui était arrivé dans les Dunes, et les deux frégates la *Junon* et l'*Asie*, qui étaient à Gravesend, sont déjà au pouvoir du gouvernement, et l'ordre de saisie s'étend sur tous les bâtimens qui appartiennent à cette expédition.

— Extrait d'une lettre de Deal, en date d'hier :

« La partie de l'escadre de la mer du Nord, qui est entrée dans les Dunes, et a été rejointe hier par le *Revenge*, de 74 canons, venant de cette mer, reste toujours à l'ancre.

« On dit que cette flotte mettra, mardi, de nouveau à la voile pour la mer du Nord. »

FRANCE. — Paris, 7 novembre.

DU DÉSARMEMENT.

Les organes ministériels entonnent l'hymne de triomphe. L'Autriche désarme : 105,000 hommes vont rentrer dans leurs foyers. Nous voulons bien le supposer, quoiqu'aucune pièce authentique n'ait été donnée à l'appui de cette assertion. Mais combien de temps faudrait-il à la chancellerie autrichienne, le cas d'une guerre échéant, pour rappeler cet effectif sous les drapeaux ? Deux semaines au plus. Nous ne serons point démentis par quiconque connaît l'ordre parfait des administrations impériales. La France est-elle en mesure de mettre en aussi peu de temps son armée au grand complet ?

Nous n'avons ni raison ni besoin de nier que ses hommes d'affaires le puissent, mais le cabinet des Tuileries veut-il aussi sincèrement le triomphe du principe populaire que celui de Vienne en désire la défaite ? Nous avons quelque lieu d'en douter.

L'Autriche désarme. Mais l'autocrate vient d'ordonner une levée extraordinaire ; de royaume indépendant qu'elle était, la Pologne devient province russe. Monumens et anniversaires, la Pologne subit tous les dégoûts d'une restauration. Les biens des vaincus passent aux vainqueurs ; et le comte d'Erivan est créé prince de Varsovie. Frédéric-Guillaume fortifie la ligne du Rhin, et les deux fils du roi dépossédé de la Belgique, propriétaire en titre des Pays-Bas, d'après le texte des protocoles, sont beau-frère et gendre de l'empereur de Russie et du roi de Prusse.

Admettons cependant que toutes les puissances aient désarmé. Belle merveille que l'absolutisme, après tant de restaurations accomplies de commun accord avec notre gouvernement, en Pologne, en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Belgique et en Grèce, prenne haleine quelques minutes avant de frapper au cœur la révolution mère et modèle ! Trêve précieuse, que celle octroyée par un ennemi qui attend l'heure où notre enthousiasme, suffisamment refroidi sous les glaces de l'égoïsme doctrinaire, sera devenu assez puissant pour reprendre l'œuvre incomplète de 1830 ! Rare expédient pour différer une solution inévitable de la lutte universelle engagée entre les principes de la souveraineté royale et de la souveraineté populaire, que de sacrifier d'abord tous les peuples à tous les rois ! Infaillible recette pour obvier aux maux de la guerre, que de livrer ses amis sans les avoir défendus, et de courber la tête sans avoir racheté l'opprobre de la défaite par l'honneur de la résistance ! (l'Opinion.)

DE LA SITUATION ACTUELLE DE L'EUROPE.

Dans la tempête la plus violente, il est des instans où les vents se taisent comme pour reprendre haleine. A l'affaissement des vagues, au calme des élémens, on dirait que le péril est passé ; mais bientôt l'ouragan se réveille, et l'onde écumante dévore les malheureux qui ont eu foi dans son repos.

Les orages politiques ont également leurs intermittences, celui de juillet comme les autres, et ce qui se passe autour de nous, le silence de cette Europe, naguère si agitée, en présente un exemple frappant. Le mouvement qui entraînait le monde avec une si prodigieuse rapidité vers ses destinées nouvelles s'est ralenti. Si des nuages épais et menaçans couvrent toujours l'horizon, du moins la foudre a cessé de gronder, et les plus incrédules dans la stabilité de ce qui est, ajournent la réalisation de leurs craintes ou de leurs espérances jusqu'au printemps prochain. L'hiver arrive, et à son approche les fonds haussent d'une manière inattendue. Plus de combats possibles pendant les cinq mois qui vont suivre, et les spéculateurs se disposent à profiter de cette longue relâche. Quant au ministère, tout lui semble gagné depuis que la révolution de juillet a obtenu les grandes entrées à la conférence de Londres. Peu lui importe le prix de cette faveur, car avant tout il veut l'ordre, et maintenant que l'ordre est rétabli à Varsovie, pourquoi s'opposerait-il à ce qu'un ordre pareil soit imposé à la Belgique ?

Avec lui nous croyons à la paix, à la paix tant qu'il sera aux affaires, car nous n'avons jamais partagé l'erreur de ces bonnes âmes qui, à diverses époques de notre histoire, ont vu dans les ennemis de la France autre chose que les ennemis de la France. Les membres de l'ancienne sainte-alliance tiennent peu au dogme abstrait de la légitimité ; ce qu'ils veulent, c'est la destruction de la liberté, parce que la liberté véritable serait mortelle au principe qu'ils représentent si sur un seul point du globe elle venait à se développer dans toute sa vérité. La propagande qu'ils redoutent n'est pas celle des clubs : des souvenirs trop odieux s'y rattachent pour qu'elle puisse séduire les gens de bien. Le spectacle de la Charte de 1830 fidèlement exécutée les effraierait bien davantage, et s'ils avaient à choisir entre deux

princes, l'un qui accepterait loyalement notre pacte fondamental et l'autre qui se jouerait de tous ses sermens, ils n'hésiteraient certainement pas : le premier, fût-il le représentant légitime de quarante rois, serait exclu du trône à l'unanimité des suffrages.

Il y avait donc folie à supposer qu'un changement de dynastie amènerait nécessairement la guerre. Plus que ce changement, le sort réservé à la Charte, et le degré de respect qu'y porterait le ministère, devaient décider de la conduite des grandes puissances. Si la protection de notre Loi fondamentale eût été étendue sur tous les intérêts moraux et matériels ; si les Français, dont les affections avaient été le plus violemment froissées, eussent trouvé une large compensation dans les franchises qu'elle a stipulées au profit de tous les citoyens ; si la France, administrée avec une sévère économie, eût grandi en honneur, en richesse, en liberté, les rois absolus auraient été contraints de prendre immédiatement l'offensive, parce que le temps use la force matérielle dont ils disposent, et accroît la force morale, qui eût été la nôtre. Dans cet état de choses, la guerre serait devenue inévitable ; guerre de peu de durée, et sans danger pour nous, puisque notre cause aurait été la cause du genre humain. Mais une révolution sanguinaire, à la façon de 93, ou une révolution lâche et mercenaire, telle que les doctrinaires nous l'ont faite, ne pouvait inspirer aucune alarme sérieuse à l'Europe. L'une, par l'horreur qu'elle aurait inspirée, eût rallié autour de tous les trônes les honnêtes gens de toutes les opinions ; et ses adversaires naturels se seraient réjouis de chacun de ses forfaits, car plus elle aurait commis de crimes, moins elle leur eût été redoutable. Quant à l'autre, nous l'avons, et elle nous a donné la paix sans autre miracle que celui de sa bassesse. Dix restaurations venues à la suite de l'étranger auraient moins bien servi les secrets desseins des monarques absolus que ce système de lâcheté au dehors et de tyrannie pédantesque au-dedans que suit le ministère. Les jacobins avaient déshonoré la liberté, les doctrinaires l'avilissent, et des deux façons sa puissance de prosélytisme est également perdue. Vraiment, après ce qui se passe chez nous, l'empereur d'Autriche a lieu de craindre que ses sujets ne se soulèvent pour créer un autre *juste milieu* ! La misère de plus, un budget presque doublé, des marches d'urgence, et tout cela pour avoir un Périer ou un Montalivet germain à la place de M. de Metternich ! Certes il faut que les doctrinaires s'estiment beaucoup s'ils s'imaginent qu'aucune nation consentira jamais à un pareil échange, si elle doit donner en retour ce que nous avons donné.

Les rois absolus ne déclareront point la guerre tant que la paix leur sera plus utile que la guerre, et le *juste milieu*, qui entre si franchement dans les voies du passé, est pour eux la plus heureuse des combinaisons possibles. Ils la préfèrent cent fois à un régime de despotisme qui ne se dirait pas un régime de liberté, car il en est de celle-ci comme du catholicisme, la persécution directe ne peut rien contre elle, et pour la détruire il faut employer une main amie. Comme la religion s'enfuit du pays où ses ministres acceptent l'esclavage, de même la liberté meurt lorsque la servitude est imposée en son nom par des hommes qui l'invoquent au moment même où ils l'outragent avec le plus d'audace. Sans doute les doctrinaires peuvent se glorifier de nous avoir donné la paix, mais, après tout, leur seul mérite est d'avoir neutralisé la Charte de 1830. Le crime en eût fait autant, et la sottise aussi.

(Avenir.)

MANIFESTE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE.

« Nous Nicolas I^{er}, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc. à tous nos fidèles sujets, savoir faisons :

« La guerre qu'avait allumée la trahison est terminée. La population du royaume de Pologne est délivrée de la violence des révoltés, et pressés de tous côtés par notre brave armée, les faibles débris de leurs bandes qui avaient persisté jusqu'à la fin dans leur aveuglement se sont réfugiés sur le territoire des états limitrophes, où ils ont mis bas les armes. Sujets fidèles, en vous annonçant ce triomphe consolant surtout puisqu'il amène le retour de l'ordre et de la tranquillité, nous nous unissons à vous, comme nous l'avons fait au commencement de cette lutte si pénible à notre cœur paternel, pour nous adresser à celui qui, tenant en ses mains les destinées des empires et des peuples, a si évidemment béni notre bon droit.

« Que notre première pensée, le premier hommage de nos louanges et de nos actions de grâce, s'élève vers son trône ! Dans ses décrets impénétrables, il lui a plu de nous infliger de nouvelles et douloureuses épreuves ; mais il les a signalées par les nouvelles bénédictions qu'il a répandues sur nous, en manifestant à tous les yeux l'immuable solidité des bases sur lesquelles repose la puissance de la Russie, et en couvrant nos fidèles troupes, cet inébranlable rempart de la patrie, de l'éclat d'une gloire nouvelle. Nos braves soldats ont justifié notre confiance. Illustrés par leurs exploits sur les bords de l'Euphrate, comme aux sommets des Balkans et du Taurus, et dans les plaines de la Romélie, ils ont su maintenant, dans cette mémorable campagne de plus de sept mois consécutifs, se surpasser encore, méprisant tous les dangers, supportant des fatigues et des besoins inouïs, triomphant et des obstacles suscités par la nature, et de la résistance désespérée d'ennemis qui n'épargnaient ni les biens ni le sang de la nation entraînée par eux au crime.

« Une suite de succès glorieux a été noblement couronnée par la prise de Varsovie, où l'ennemi n'a pas moins admiré la bravoure magnanime des vainqueurs que leur respect pour la vie et les propriétés des vaincus. Mais toutes les actions de notre armée dans le royaume de Pologne avaient également été empreintes de ce caractère de modération dans la victoire, de désintéressement et d'humanité. Nos volontés toujours présentes à la pensée, même au milieu du carnage,

nos troupes se sont constamment efforcées d'adoucir les horreurs de cette guerre intestine ; partout elles ont épargné, après les avoir vaincus, les rebelles égarés, et toujours ceux qui rentraient dans le devoir ont été accueillis en frères. Russes ! avec l'aide de la Providence divine, nous achèverons ce que nos braves troupes ont commencé ! Le temps et nos soins détruiront jusqu'aux germes de ces dissensions qui ont si long-temps agité deux nations issues de la même origine. Et vous aussi, vous ne verrez dans nos sujets du royaume de Pologne, rendus à la Russie, que des membres de la grande famille à laquelle vous appartenez.

« Ce n'est point en inspirant les craintes d'une réaction vengeresse, mais par des exemples constans de fidélité, de grandeur d'âme et d'un généreux oubli des injures, que vous concurrez au succès de nos desseins pour assurer une plus intime, une plus solide union de ce pays avec les autres parties de l'empire. Que pour notre bonheur et pour la gloire de la Russie, cet indissoluble lien trouve à jamais sa garantie et son appui dans le sentiment d'un égal attachement au même monarque, dans celui de l'identité des intérêts et des besoins, et d'une commune prospérité qu'aucune mésintelligence ne puisse troubler !

« Donné à Saint-Petersbourg, le sixième jour du mois d'octobre de l'an de grâce mil-huit cent trente-un, et de notre règne le sixième.

« Signé NICOLAS. »

Le roi a travaillé successivement avec messieurs le président du conseil, les ministres de la guerre, des affaires étrangères et de la justice.

Le roi a reçu aujourd'hui le serment de M. Saulnier, nommé préfet du Loiret.

— Les travaux des Tuileries se continuent avec ardeur, on pourrait dire avec violence. Il est impossible de n'avoir pas le cœur navré en voyant l'état de dévastation où se trouve le beau jardin de Lenôtre. Nous avons vu aujourd'hui, au milieu des pierres et des débris de la terrasse, les fragmens de bancs de marbre sculptés par les meilleurs maîtres du temps de Louis XIV, une des belles statues de Coustou, enlevée de son socle, git à moitié fracturée au milieu des pioches et des éboulemens, et les nobles dispositions du parterre sont détruites par des revêtémens en pierre de taille qui ressemblent aux glacis d'un fort.

La foule amassée qui contemplant avec nous cette belle œuvre ne cachait nullement le sentiment qu'elle lui faisait éprouver, et nous avons entendu dire autour de nous que la révolution avait passé sur ce jardin sans le dévaster ; que la convention y avait mis des pommes de terres, mais qu'elle avait respecté l'ordonnance générale des parterres, et qu'il était bien déplorable qu'on fit en 1831 ce qu'on n'a pas osé en 93.

Nous transmettons ces réflexions, qui nous ont frappé, à ceux dont les conseils ont été plus écoutés que les bons avis donnés par la presse en cette circonstance.

— M. Rothschild a été condamné hier à 48 heures de prison pour contravention avec récidive à l'ordonnance de police qui règle le numérotagage des voitures de maître. On dit que le riche baron veut éprouver tous les degrés de juridiction pour lutter contre les prétentions de la police à rendre les arrêtés obligatoires comme des dispositions législatives.

— On parle toujours d'un grand mouvement de troupes pour l'hiver. Cependant, d'après les renseignemens que nous avons pris à ce sujet, nous sommes en état d'affirmer que du moins l'on ne songe pas à lever le camp de Maubeuge. Peut-être y aura-t-il quelques mutations de régimens ; mais l'effectif des troupes réunies sur ce point ne sera pas changé. Plusieurs régimens ont eu des démêlés assez graves à Maubeuge, ce qui doit engager le ministre de la guerre à les séparer, afin de ne pas entretenir la mésintelligence entre les troupes. Cette résolution, de laisser ainsi un camp sur notre frontière, prouve assez que notre ministère a encore des craintes de guerre, et que, une fois l'hiver passé, les hostilités pourraient bien commencer. Les partisans de la paix à tout prix commencent à ne plus crier aussi haut que l'on a conquis cette paix si désirée. Les jours, les semaines se succèdent sans qu'on sache rien de la résolution du roi de Hollande, si ce n'est qu'il cherche à gagner du temps ; et il n'est pas besoin d'être bien avancé en politique pour savoir que celui qui cherche à gagner du temps ne tend qu'à tromper ses adversaires, quand le moment opportun sera venu. Malgré l'adhésion apparente donnée aux 24 articles par les plénipotentiaires de Prusse et d'Autriche, il est notoire que tous les deux favorisent en-dessous main les vues bellicieuses de la Hollande, et s'ils ont feint de faire cause commune avec la France et l'Angleterre, c'est qu'on a cru nécessaire d'attendre encore. Quand le moment favorable sera venu, le roi de Hollande se déclarera ; la Prusse, l'Autriche et la Russie jetteront le masque, et alors que restera-t-il à nos hommes de la paix ? la consolation d'avoir compromis la prospérité et l'indépendance de leur patrie.

(Indép.)

— Le ministère paraît avoir été vaincu, par la voix de la nation, au sujet d'Alger. Il paraît qu'il est définitivement question d'organiser la colonisation de cette conquête. En attendant, la résolution a été prise de faire tout ce qu'il est possible pour reprendre Bone. L'ordre a été envoyé à Toulon de tenir prêts à mettre à la voile tous les bâtimens composant l'escadre, pour aller mettre à la raison les Bedouins qui se sont emparés de Bone, et même de bombarder la ville, s'il le faut. Ils doivent en même temps embarquer le 35^e et le 11^e de ligne et les déposer à Alger, où ils vont remplacer deux régimens qui reviennent en France.

Les désordres qui ont eu lieu à Bristol ajoutent de la force au gouvernement. Les classes élevées y ont été frappées d'une terreur panique et la populace s'est montrée dans sa difformité naturelle : l'incendie, le viol, le pillage et le meurtre. On s'organise partout, des gardes conservatrices se forment; il est presque impossible que de pareilles scènes se renouvellent quelque part. Le ministère pourtant n'est pas sans inquiétudes sur un rassemblement qui doit se tenir demain lundi : ce sont tous les radicaux; les mécontents se sont donnés parole de se réunir armés de bâtons d'une façon nouvelle et d'armes à feu. Déjà les habitans notables prennent des mesures de défense. Un régiment d'artillerie est sur les lieux, et si le pays échappe à cette épreuve, on conservera la tranquillité jusqu'à la convocation du parlement.

On n'a pas encore reçu ici la nouvelle de l'adhésion du roi de Hollande, mais d'après la conviction des membres du corps diplomatique et les assurances positives du ministère de Hollande, on ne doute nullement de la paix provisoire.

Tenez pour certain que le ministère prête ici sous main des secours à don Pedro : ses agens ont frété des transports de très-beaux bâtimens, et l'on assure qu'on ne tardera pas de se rendre à Terceira. Je tiens, de personne sûre, que les derniers renseignemens qui sont parvenus du Portugal annoncent que dona Maria compte de nombreux partisans parmi nos soldats de la marine. Beaucoup de volontaires et plusieurs officiers de mer y sont enrôlés sous d'autres noms. Le gouvernement le sait, mais il ferme les yeux.

Cité, 8 novembre, à midi.

Divers rapports sont parvenus ce matin annonçant que des troubles ont éclaté à Coventry : le bruit le plus accrédité porte que la populace avait mis le feu à deux fabriques, qui brûlaient encore au départ du courrier.

— On écrit de Preston que Hunt a fait son entrée dans cette ville dimanche, à onze heures du soir, à la lumière des torches et de tonneaux de poix allumés : il n'y a pas eu de troubles sérieux.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Séance du 10 novembre.

(Présidence de M. de Gerlache.)

La séance est ouverte à une heure moins un quart.

M. Nothomb a la parole pour lire la proposition qu'il avait déposée il y a quelques jours, et dont les sections avaient autorisé la lecture.

Le soussigné, membre de la chambre des représentans, a l'honneur de faire la proposition suivante :

Léopold, roi etc.

Considérant que les populations des territoires dont la cession est exigée par le traité de séparation entre la Belgique et la Hollande se sont associées à la révolution belge et ont contribué par leurs efforts, leur courage et leurs sacrifices, à fonder l'indépendance de la patrie;

Que la Belgique, tout en cédant à la loi de nécessité qui lui impose l'abandon de ces territoires, ne peut méconnaître la dette qu'elle a contractée envers les habitans, et qu'il est en son pouvoir de la remplir;

Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les habitans des places et territoires qui seraient séparés de la Belgique par le traité imposé par la conférence de Londres continueront à être considérés comme Belges, à la condition que leur intention est de jouir des bénéfices de la présente disposition, et de fixer leur domicile en Belgique.

La déclaration devra être faite à partir du jour de l'exécution du traité, dans le délai et de la manière déterminés par l'art. 133 de la constitution.

Après la lecture de sa proposition, l'orateur a ajouté : Comme dans plusieurs sections on a trouvé que la discussion de ma proposition serait prématurée, et qu'elle devait être soumise à l'éventualité de l'adoption des 24 articles par le gouvernement, j'en ajournerai le développement, si cette opinion est partagée par la chambre. (Appuyé.)

Après une longue discussion, à laquelle prennent part messieurs Vilain XIII, A. Gendebien, Milcamps, Dewitte et Lebeau, sur la question de savoir si ces développemens seront entendus lundi, ou seulement après l'adoption des 24 articles, l'assemblée décide que ces développemens auront lieu lundi.

M. Jonet donne lecture de la proposition suivante :

Vu les art. 27 et 28 de la constitution, et les art. 34 et 35 du règlement;

J'ai l'honneur de proposer à la chambre le projet de loi suivant :

Léopold, etc.

Vu l'art. 7, § 1 du décret du 6 mars 1831, portant :

« Sont exempts :

1. Les chariots, voitures et animaux exclusivement chargés d'engrais, fumiers ou cendres pour l'agriculture, lorsque le chargement sera au moins aux deux tiers complet;

Attendu que dans certaines localités, les préposés à la recette des barrières, exigent, contrairement à l'esprit de cette loi, des droits sur les chariots, voitures et animaux qui passent à vide en allant chercher ou après avoir conduit du fumier, des cendres ou de l'engrais pour l'agriculture. De commun accord avec les chambres, nous avons décrété et ordonné ce qui suit :

Art. unique. Sont exempts du droit de barrière, non-seulement les chariots, voitures et animaux exclusivement chargés d'engrais, fumiers ou cendres pour l'agriculture, lorsque le chargement est au moins aux deux tiers complet, mais encore les chariots, voitures et animaux qui passent aux barrières à vide en allant chercher ou après avoir conduit les fumiers, cendres ou engrais prédésignés.

Bruxelles, le 8 novembre 1831.

La chambre entendra lundi les développemens sur cette proposition.

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. A. Gendebien et des questions contenues dans le rapport de M. Delhougne.

M. Milcamps parle contre la proposition de la commission.

M. Marcq parle également contre la proposition.

M. Dumortier, répondant à M. Milcamps, insiste sur la nécessité d'une enquête qui a été demandée par une proposition signée par 14 membres de la chambre, quelque temps après l'invasion du pays par l'armée ennemie, qui s'était avancée jusques aux portes de la capitale. L'orateur finit par demander la nomination de la commission.

La clôture de la discussion est mise aux voix et prononcée après une longue discussion.

M. van Meenen. Je prie M. le président de se souvenir que j'ai demandé la question préalable, et qu'elle doit être mise aux voix avant la question principale.

M. Lebeau. Je prie la chambre de ne pas se méprendre sur mes intentions. Il m'importe peu que la question soit résolue d'une manière ou de l'autre; mais dans l'intérêt du règlement, je dois m'élever contre l'opinion de M. le président lui-même. La question préalable doit toujours être mise aux voix avant la question principale. Or, quelle est la question principale? c'est de savoir si l'on renverra à la commission d'enquête les deux séries de questions. Eh bien! M. van Meenen propose la question préalable, c'est-à-dire qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur cette question principale. M. le président ne peut donc sortir de là; il faut qu'il mette d'abord aux voix la question préalable pour savoir si l'on doit ensuite délibérer sur le fond. Il faut nécessairement suivre cette marche, sous peine de violer le règlement.

M. le président. Maintenant, je mets aux voix les conclusions de la commission, qui tendent à renvoyer les deux séries de questions à la commission d'enquête.

Une première épreuve est douteuse. On demande l'appel nominal.

En voici le résultat :

Ont voté pour : MM. Berger, Brabant, Cols, Corbisier, de Haerne, Delehay, Delhougne, Dellafaille, de Meer de Moorsel, de Roo, d'Hofschmitt, d'Huart, Dubus, Dumortier, Gendebien, Hélias d'Uddaghem, Jamme, Jonet, Leclereq, Pirmez, C. Rodenbach, Vuylseke, Watlet.

Ont voté contre : MM. Barthélemy, Bourgeois, d'Autrebande, de Gerlache, Félix de Mérode, W. de Mérode, Desmanet de Biesme, Destonvelles, de Terbeck, de Theux, de Witte, de Woelmont, Dugnolle, Dumont, Duvivier, Coblet, Hoye-Huys, Jacques, Lebègue, Lefebvre, Legrelle, Lehon, Mary, Milcamps, Morel, d'Hanel, Nothomb, Osy, Postfollet, Remackers, Pullens, Vandenhove, van Innis, van Meenen, Ch. Vilain XIII, Zoude.

MM. Lebeau et Devaux s'abstiennent.

M. le président. 24 membres ont voté pour; 37 contre; 2 se sont abstenus de voter.

La proposition de la commission est rejetée.

La séance est levée à 4 heures et demie. Demain séance à midi.

COMMERCE.

Huile de colza disp. 53; déc. 53 1/4; avril 00; mai, 51 1/2; huile de lin dispon. 54 1/2; nov. et déc., 00; graine de colza, 64 à 68; graine de lin, 00. Ce qui précède est en argent de Brabant.

BOURSE D'ANVERS, du 9 novembre.

Métalliques	87 5/8	A	Rente perp. Esp ^{le} à Paris.
Lots de fl. 250	384	A	« « « à Amst. 47 à 46 7/8 à 47
N. o. h. t. a. i. n. s.	72 3/4	R	Anglo Danois 66 N
Société de commerce			Lots de Pologne 102 P
Guebhard	70	P	Emprunt des 12 mil. 78 P

Bourse de Paris du 8 novembre. Rentes 5 p. c. au compt., jouissance du 22 mars 1830 95 fr. 05 c. — 4 1/2 p. c. jouiss. du 22 septembre 85 fr. 00 c. — 4 p. c. 73 fr. 00 c. — Rentes 3 p. c. jouiss. du 22 juin, 1830, 68 fr. 20 c. — Act. de la banque, 1760 fr. 00 c. — Certif. Falconnet, 78 fr. 60. — Cortes d'Espagne, 10 fr. 00. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 70 fr. 00. — Rente perpétuelle d'Espagne, 54 fr. 1/4. — Emprunt de France, 94 fr. 40 c.

Bourse d'Amsterdam, du 7 novembre. — Dette active, 40 1/8. Billeets de change, 16 3/4. Syndicat d'amort. 66.

ANNONCES.

1351. Taillis à vendre.

Vendredi 18 novembre 1831, à une heure après midi, chez le sieur Legrand, aubergiste à Jambes, les héritiers du S^r G. Moreau, en son vivant fermier à Wierde, feront vendre plusieurs portions de taillis marquées dans le bois dit *al Dame*, commune de Jambes, vis-à-vis de la *Tête-du-Pré*, aux conditions lors à prélire, et parmi caution connue de M^e Gislain fils, notaire à Namur.

1352. Taillis à vendre.

Samedi 19 novembre 1831, une heure de relevée, à l'endroit dit *à la pierre du Diable*, à Jambes, l'administrateur des biens du comte Deglimes fera vendre plusieurs portions de taillis, marquées dans le bois *Damée*, à Jambes, aux conditions lors à prélire, et parmi caution connue de M^e Gislain, notaire à Namur.